

Sous-Préfecture de Cognac
Pôle Collectivités – Aménagement du Territoire
Rue Jean Taransaud
CS 90259
16112 COGNAC CEDEX

LEPONTIS



PINTHIERS



Pons, le 7 Mai 2019

Lettre recommandée avec A.R. n° 1A 138 121 0490 3

A l'attention de Madame Le Sous-Préfet

Objet : Réponse à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale.

Madame le Sous-Préfet,

Nous accusons réception le 2 Mai 2019 de votre courrier du 30 Avril 2019 nous appelant à répondre à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine portant sur notre projet d'exploiter des installations de stockage d'alcool de bouche, avenue de la Grande Champagne sur la commune de Merpins.

Vous voudrez bien trouver ci-après nos réponses aux recommandations et demandes de la MRAe :

1- Remise en forme de l'étude d'impact :

Nous demandons à notre prestataire (Société EXO Environnement) de reclasser dans l'étude d'impact les addendums et documents complémentaires qui ont été joints.

2- Cuve des eaux de process :

Cette cuve de 30 m3 recueillera la totalité des eaux de process (quantité faible et maîtrisée compte tenu de l'activité prépondérante de stockage) qui seront pompées régulièrement et livrées à la Société REVICO pour traitement. Aucun rejet ne sera opéré dans le milieu naturel.

3- Période de travaux :

Les travaux de terrassement et VRD seront les premiers exécutés. Dans le cas de l'obtention de l'arrêté d'autorisation entre les mois d'août et septembre 2019, ces travaux pourront débuter en octobre et s'étaler sur 3 à 4 mois, dans la période préconisée par la MRAe, entre novembre 2019 et février 2020.

4- Vérification des niveaux sonores :

Dès la mise en exploitation du site (fin 2020 – début 2021), nous nous engageons à effectuer et communiquer les mesures de niveaux sonores ainsi qu'à procéder aux éventuelles mesures correctives en cas de dépassement des émergences réglementaires.

Espérant que ces précisions éclairent la compréhension de notre projet et répondent à l'avis de la MRAe Nouvelle-Aquitaine, nous vous prions de croire, Madame le Sous-Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.



Christophe THOMAS
Directeur général

Copie : Ubd DREAL 16
Société EXO Environnement